



2/ Reprise du dialogue social

Suite aux demandes insistantes du SNTA FO, la Direction Générale a reçu en délégation les DSG et DSG adjoints ce jour vendredi 5 octobre, au siège du groupe Casino.

L'objectif de cette réunion était d'obtenir de la Direction des réponses officielles sur l'actualité des projets et notamment celui de la cession d'une vingtaine d'hypermarchés.

La démarche du SNTA FO a été constante, obtenir de « **L'INFO, RIEN QUE DE L'INFO** ».

OUI, le Groupe Casino veut CÉDER DES HYPERMARCHÉS !

La Direction Générale a expliqué aux Délégués Syndicaux de Groupe vouloir équilibrer les résultats du périmètre historique en cédant certaines de ses activités faibles en France.

La Direction Générale nous a également informés d'un projet de réorganisation de la logistique et a justifié ses projets de cessions des hypermarchés par la nécessité de réallouer l'enveloppe des investissements sur les unités rentables au détriment des autres, qui pénalisent les résultats financiers de Casino.

La stratégie du groupe Casino se résume en 3 points :

- > Optimiser la rentabilité des activités en difficulté, notamment de la branche Restauration et de la branche Hypermarché (ROC, contribution...),
- > Cibler stratégiquement son plan d'investissement sur ses unités rentables,
- > Réduire la dette du Groupe Casino, commencée par les cessions immobilières...

Quant à la liste de magasins concernés, la Direction est restée sur sa position, en confirmant qu'il n'y a pas de liste de 20 hypermarchés.

Sur l'avenir des salariés impactés par ces cessions, il sera étudié au fil du temps, conditionné aux propositions de repreneurs et aboutira à plusieurs schémas de reprises (ventes, locations gérance, franchises...). La Direction Générale s'est voulue rassurante en affirmant que leur objectif est de préserver les emplois et qu'elle n'envisage pas de fermetures des hypermarchés ou de la Restauration.

Au vu des révélations inquiétantes de la Direction Casino, le SNTA FO a vivement réagi en rappelant que face à des restructurations d'une telle ampleur et sur leurs possibles conséquences pour les salariés, le groupe Casino avait une obligation morale et sociale et devait s'engager dans une démarche de dialogue social avec notre organisation syndicale.

C'EST DANS CES CONDITIONS QUE LE SNTA FO PROPOSE À LA DIRECTION DE :

- > négocier un Accord Groupe qui permettrait une mise en perspective des projets de transformation
- > fixer un calendrier d'informations et d'échanges
- > intégrer dans une deuxième étape une déclinaison de la GPEC, de la formation avec étude des évolutions métiers et leur impact sur l'emploi
- > le tout en articulation avec les dispositions légales et/ou innovantes.

Pour chaque salarié impacté par les projets économiques et stratégiques de la direction Casino, le SNTA-FO veillera à ce qu'une solution individuelle et négociée collectivement soit proposée.

Avec le SNTA FO, c'est ensemble sinon rien.